



Communiqué de presse

14 décembre 2023

ERASMUS+ : Cenon, parmi les seules villes de France à être accréditée en consortium en 2023

« Cenon une nature des cultures ». La signature de la Ville, qui compte plus de 80 nationalités, porte en elle la richesse que constitue la découverte de l'autre, la lutte contre les discriminations ou encore le développement des capacités linguistiques. Cela se traduit par des actions en matière de mobilités européennes.

- En quoi consiste l'accréditation scolaire en consortium ?

Depuis 2023, Cenon porte une accréditation scolaire en consortium : elle s'inscrit dans le programme Erasmus+ et peut prétendre à **des financements annuels de mobilités permettant aux établissements scolaires publics du territoire de bénéficier de voyages à l'étranger.**

Valable jusqu'en 2027, cette labellisation vise à inciter les établissements à inclure une dimension européenne dans leurs projets pédagogiques et à accentuer la cohésion entre les établissements.

4 grands objectifs régissent l'accréditation :

L'instauration d'un lien de confiance entre les familles et le cadre scolaire

La construction d'une citoyenneté ouverte et éco-responsable

L'amélioration des capacités linguistiques et l'ouverture culturelle

Le développement des mobilités courtes et longues

Ces échanges aux 4 coins de l'Europe permettent d'appréhender de nouvelles cultures, de s'inspirer de méthodologies de travail, de faire évoluer les pratiques éducatives selon des besoins définis et de monter en compétence.

Les mobilités peuvent se réaliser au sein des 27 pays de l'Union européenne en plus de la Norvège, l'Islande, la Macédoine du Nord, le Liechtenstein, la Turquie, la Serbie ou encore la Finlande.

Avec 14 établissements inscrits dans le dispositif, la ville de Cenon fait partie des 7 villes de France à être accréditée en consortium pour 2023.

• Qui est concerné ?

Maternelles, élémentaires, groupes scolaires, collèges, lycée, inspection nationale de circonscription : 14 établissements rejoignent le consortium, soit **3 700 apprenants et 504 professionnels** des établissements suivants :

- 4 écoles maternelles : A. Daudet, A. France, C. Perrault, L. Pergaud
- 2 groupes scolaires : Les Cavailles, J. Guesde
- 2 collèges : J. Zay, J. Jaurès (dont une classe de SEGPA)
- 5 écoles élémentaires : R. Cassagne, C. Maumey, J. Jaurès, J. Michelet, V. Van Gogh
- 1 lycée professionnel : La Morlette
- L'Inspection de l'Éducation nationale de l'Entre-deux-Mers

• Quelles mobilités au 1^{er} trimestre 2024 ?

300 élèves et 80 professionnels sont concernés par un projet de mobilité.

Début février, le premier établissement prêt à boucler ses valises est l'école élémentaire Camille Maumey. 3 séjours au **Portugal** sont prévus.

- Du 5 au 9 février, 45 élèves se rendront dans notre ville jumelle Arcos de Valdevez pour découvrir la culture portugaise. Les élèves participeront au cortège du carnaval de la ville.
- Les prochains voyages auront lieu en mars et en mai 2024, avec le départ de plus de 130 élèves.

En mars, direction l'**Espagne** pour :

- Une classe de l'école élémentaire Jules Michelet qui s'envolera direction Santander dans le nord-ouest de l'Espagne.
- Les 53 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Jean Jaurès qui rejoindront Salamanque pour se familiariser avec la langue.

Fin mars, cap sur la **Slovénie** pour l'école des Cavailles. Une trentaine d'élèves de CM1/CM2 se rendront à Slovenj Gradec pour une semaine sur le thème de la diversité culturelle.

Nadia MEKKI

Assistante de communication